



PARIS SACLAY

Programme Soleil : pour un meilleur habitat

Le nouveau dispositif de l'agglomération s'adresse aux ménages, en-dessous d'un certain seuil de revenus, ayant des difficultés pour se chauffer.

C'est un outil qui porte bien son nom : Soleil qui signifie SOutien pour un Logement Economique par une Intervention Locale. Ce nouveau dispositif lancé par l'agglomération Paris-Saclay a été créé dans le cadre du Plan climat, adopté en juin. Il vise à lutter contre la précarité énergétique et la forte consommation des bâtiments. « Les bâtiments sont les premiers consommateurs d'énergie et émetteurs de gaz à effet de serre sur le territoire de la communauté Paris-Saclay. 53 % du parc de logement date d'avant 1974, année de la première réglementation thermique », précise l'agglomération.

Le programme Soleil, officiellement lancé le 13 septembre, est destiné « à tout ménage du territoire, locataire ou propriétaire, qui rencontre des difficultés à chauffer leur logement pour des raisons de vétusté de l'habitat ou de ressources financières insuffisantes. C'est un complément aux aides financières déjà mises en place », fait savoir Claire Le Strat, en charge de l'outil pour l'agglomération.



Des ateliers de co-construction avaient été organisés pour créer le plan Climat. Le programme Soleil est l'une de ces actions.

Des aides matérielles ou financières

Le processus pour bénéficier du programme Soleil est simple : une fois que l'Alec Ouest Essonne aura pris connaissance d'un ménage en difficulté, une première visite sera organisée pour établir une fiche navette. Ce document recense les éléments importants sur le foyer, tels que la taille du logement, le nombre de personnes vivant à l'intérieur et les raisons de la précarité énergétique. « C'est l'occasion de détecter les premiers soucis comme des éventuelles fuites, du jour sous les portes ou les fenêtres, l'insalubrité, etc. On donne aussi des conseils aux habitants pour adopter les bons gestes qui aident à diminuer la facture et éviter la surconsommation d'énergie. Ça peut être penser à dégivrer plus souvent le frigo ou installer des bas de porte, par exemple », poursuit Claire Le Strat. En

fonction du diagnostic, une seconde visite sera programmée pour installer du petit matériel économe.

Parallèlement, le ménage sera orienté vers les outils les plus adaptés à ses besoins puisque le programme Soleil est là pour apporter, gratuitement, des solutions matérielles ou financières selon la situation. Il peut s'agir d'accompagner les familles vers des travaux ou de les informer sur les chèques-énergie, le FSL, l'Opah (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) ou d'autres aides ponctuelles. « Si un ménage cumule plusieurs difficultés, un comité d'orientation définira quel organisme est le plus à même de suivre le dossier. »

Seuls les ménages en-dessous d'un certain seuil de revenus peuvent bénéficier du programme Soleil. Néanmoins, les foyers non-éligibles qui souhaitent obtenir des conseils ou des renseignements seront informés gratuitement et orientés vers les meilleurs dispositifs.

• Infos pratiques au 01.60.19.10.95 le mardi de 14h à 17h, les mercredi et vendredi de 10h à 12h. ■

par . Maryne Vialette

Pour en savoir plus

38 000 foyers du territoire seraient éligibles au programme Soleil selon les premières estimations de l'agglomération Paris-Saclay.

30 Une trentaine de fiches navettes ont déjà été établies depuis le mois de juillet. Cela a débouché sur une vingtaine de visites. L'agglomération s'attend à une hausse des demandes d'ici les prochaines semaines.

126 C'est le nombre d'actions prévues par le Plan climat. Elles concernent le bâtiment, les transports, l'économie circulaire, les initiatives individuelles et collectives, l'agriculture, les énergies renouvelables, l'urbanisation et les services publics.

